

**EPE - Algérie Télécom - Spa**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Blida**  
**Adresse : Route nationale N°9 Ouled yaich Blida**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**  
**OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES**  
**N° 08/2022/AT/DOT BLIDA**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Blida lance un Avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

**Travaux d'aménagement des sites d'Algérie Télécom, répartis en deux (02) lots**

**Lot 01 : Point de Présence à Soumaa selon la nouvelle charte ;**

**Lot 02 : Logement de fonction en CMP à Bougara**

| N° | Désignation                                                                  | Superficie en M <sup>2</sup> |
|----|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| 01 | Travaux d'aménagement du Point de Présence à Soumaa selon la nouvelle charte | 122.615                      |
| 02 | Travaux d'aménagement d'un logement de fonction en CMP à Bougara             | 95.55                        |

**CRITERES D'ELIGIBILITE.**

**Capacité professionnelle :**

Disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité à la date d'ouverture des plis, catégorie deux (02) et plus dont l'activité principale « bâtiment ».

**Capacité technique :**

Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années, un projet bâtiment, justifié par une attestation de bonne exécution ou PV de réception provisoire sans réserve.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Blida**  
**Département : Achats et Logistique**  
**Service des Achats**  
**Adresse : Route nationale N°29 Ouled yaich Blida**

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **cinq mille dinars algériens (5000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :

**Compte en dinars N° 001004450300000048 clé 60 Agence BNA**

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention :

**« Dossier Administratif », « Offre Technique » et « Offre Financière »**



Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS  
MINIMALES N° 08/2022/AT/DOT BLIDA**

**Travaux d'aménagement des sites d'Algérie Télécom, répartis en deux (02) lots**

**Lot 01 : Point de Présence à Soumaa selon la nouvelle charte ;**

**Lot 02 : Logement de fonction en CMP à Bougara**

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET  
D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Blida**

**Département : Achats et Logistique**

**Service des Achats**

**Adresse : Route nationale N°29 Ouled yaich Blida**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours** de **08h00 à 13h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.